

Règlement du concours « Lumière sur les auteurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean »

Le concours « Lumière sur les auteurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean » résulte d'un partenariat entre Le Salon du livre du Saguenay—Lac-Saint-Jean et Hydro-Québec.

1. MODE DE PARTICIPATION

Pour y participer, les participant.e.s doivent nous mentionner en commentaire sur la publication Facebook du Concours Lumières sur les auteurs d'ici quel est le titre du livre régional qu'ils ont le plus hâte de découvrir. Pour ce faire, les participant.e.s sont invité.e.s à feuilleter le tout nouveau catalogue consultable en ligne de la Rétrospective littéraire Hydro-Québec.

<https://salondulivre.ca/a-la-une/la-retrospective-litteraire-des-auteur-e-s-du-slsj/>

Les chances de gagner un prix sont directement reliées au nombre de participants.

Aucun achat requis.

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les participant.e.s doivent résider dans la province de Québec et être âgé.e.s de 18 ans et plus en date de leur participation au concours. Les administrateur.rice.s, dirigeant.e.s et les employé.e.s du Salon du livre, ainsi que de leurs sociétés et agences affiliées, de même que ceux de leur famille immédiate (père-mère, frère-sœur, fils-fille) et des personnes vivant sous le même toit qu'eux ne sont pas admissibles à ce concours, de même que les bénévoles travaillant au Salon du livre.

3. MODE D'ATTRIBUTION DES PRIX

Le tirage au sort sera effectué parmi toutes les personnes qui ont laissé un commentaire citant un des titres faisant partie de la Rétrospective

littéraire Hydro Québec 2021 et ce avant le 3 octobre 2021, 12 h 00 (HE).

Le dévoilement se fera en direct sur nos réseaux sociaux et devant public à la salle de spectacle du Côté Cour juste avant la Cérémonie de fermeture du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint Jean le dimanche 3 octobre 2021, vers 16 h.

Le ou la participant.e tiré.e au sort sera avisé.e, par message privé sur Facebook, dans les 72 heures suivant le tirage et devra confirmer sa participation selon les instructions du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans un délai maximum de 72 heures à partir de la date où il.elle aura été avisé.e par message.

Si le ou la participant.e n'a pas manifesté son intérêt dans ce délai, l'organisation du Salon du livre procédera au tirage d'un.e autre gagnant.e.

4. DESCRIPTION DU PRIX

Le prix consiste à l'ensemble des œuvres littéraires publiées en 2021 par les auteur.e.s du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Toutes ces œuvres sont présentées dans le cadre de la Rétrospective littéraire Hydro-Québec. Les titres des œuvres sont disponibles dans le catalogue en ligne sur le site du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le prix devra être accepté comme décrit au présent règlement et ne pourra être substitué à un autre prix ou échangé en totalité ou en partie contre une somme d'argent, ni vendu.

5. AUTRES DISPOSITIONS

Le ou la gagnant.e doit consentir à ce que son nom et/ou son image, notamment sa photo et/ou sa voix soient utilisées à des fins publicitaires relatives à ce concours, et ce, sans rémunération.

En cas d'impossibilité de fournir un prix tel que décrit au présent règlement, le Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, leurs sociétés

et agences affiliées, ainsi que leurs administrateur.rice.s, dirigeant.e.s et employé.e.s respectif.ve.s, se réservent le droit de substituer en tout ou en partie le prix pour un ou des prix d'une valeur approximativement équivalente.

Le refus d'accepter un prix libère le Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, leurs sociétés et agences affiliées, ainsi que leurs administrateur.rice.s, dirigeant.e.s et employé.e.s respectif.ve.s, de toute responsabilité et obligation vis-à-vis du ou de la gagnant.e.

Le Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, leurs sociétés et agences affiliées, ainsi que leurs administrateur.rice.s, dirigeant.e.s et employé.e.s respectif.ve.s, n'assument aucune responsabilité résultant de pertes, retards, erreurs d'adresse sur le courrier ou courriel reçu, erreurs d'impression, mauvais fonctionnements techniques, informatiques ou téléphoniques, bris de logiciel ou matériel informatique, appels frauduleux ou toute autre erreur.

Les renseignements personnels, tels que surnom, ville, adresse courriel et âge sont recueillis uniquement aux fins de l'administration du présent concours et ne serviront à aucune autre fin sans consentement. En fournissant ces renseignements, les participant.e.s consentent à leur utilisation aux fins indiquées.

Les règlements du concours sont disponibles sur la zone concours du site Internet du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'adresse suivante : <http://www.salondulivre.ca>